

MyLab

LABORATOIRE INDÉPENDANT D'ANALYSES

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

ÉDITO

Dans le cadre de notre structure interprofessionnelle, la fonction de Président est assurée par une rotation entre les collègues tous les 2 ans. À ce titre, j'ai été élu Président en 2018 et remplace M. Alain SALOU que nous remercions pour sa contribution et son implication à la concrétisation du projet de fusion des laboratoires de l'OUEST et donc à la création de MYLAB. Je m'inscrirai dans la continuité en renouvelant l'attachement du Conseil d'Administration au caractère interprofessionnel de MYLAB, et à la recherche permanente d'une qualité d'analyse et de service renouvelée et au meilleur coût ; cela permis par l'implication quotidienne des équipes du laboratoire que je remercie pour leur engagement au service de la filière laitière de notre bassin.

L'année 2018 s'est caractérisée par la poursuite de la mise en œuvre des ambitions et des projets de MYLAB. Cela s'est traduit par :

> Le lancement du plan stratégique 2018 - 2021 suite à la création de MYLAB en juillet 2016, avec notamment la poursuite de la concrétisation du contrat de sous-traitance avec AGRANIS depuis janvier 2017 et l'embauche de Mikael HUET en tant que technico-commercial avec pour objectif d'assurer le développement des activités de diversification.

> Le renforcement du partenariat avec les deux organismes de conseil en élevage BCEL OUEST et EILYPS concrétisé par la signature d'une convention de partenariat innovation qui est le fruit d'une longue négociation et de la volonté de construire ensemble.

> La poursuite du projet informatique initié depuis 2015. Il s'agit d'un projet ambitieux dont le défi et la taille impactent le quotidien des collaborateurs du laboratoire. 2018 se caractérise par la poursuite de l'amélioration et de la structuration de la base de données vers un seul outil pour les 3 laboratoires, et étendue aujourd'hui aux trois espèces vache, chèvre et brebis.

Après plus de 10 mois de travail en interne, le pôle informatique a développé un nouveau modèle de réception des échantillons avec l'aide de caméras. Ce dispositif est déployé sur le site de Châteaugiron depuis le mois de septembre 2018 et est prévu pour 2019 sur le site de Carhaix.

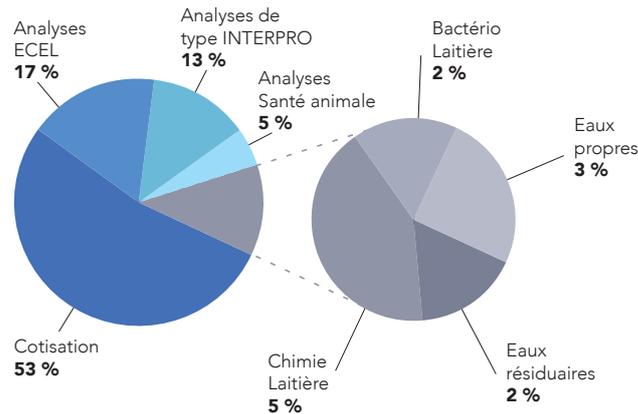
> La concrétisation de nouvelles dispositions sociales avec la signature fin 2018 de l'avenant sur la durée du temps de travail devant permettre de garantir souplesse tant pour l'entreprise que pour les salariés et la mise en place d'un accord d'intéressement.

Quant à l'année 2019, un des enjeux principaux sera de finaliser, conformément à l'accord conclu en 2016, le transfert définitif de l'ensemble des échantillons interprofessionnels du site d'AGRANIS vers MYLAB. Ce 1er juillet 2019 sera ainsi l'aboutissement d'une volonté politique de constituer une seule structure juridique de gouvernance interprofessionnelle pour les analyses laitières de l'Ouest.

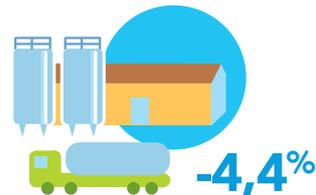
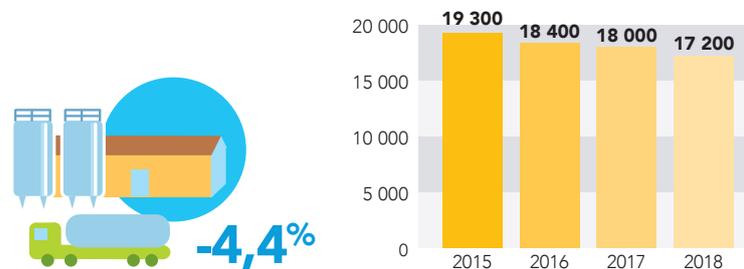
M. Christophe BARAYRE
Président MYLAB

Total du chiffre d'affaires 2018 : **9 405 K€**

Répartition du chiffre d'affaires par famille d'activités



Évolution des Points de collecte, nombre de fermes laitières



AGRANIS

Le 1^{er} juillet 2019, le contrat de service entre AGRANIS et Laboratoire MYLAB prend fin. **À ce titre, MYLAB intègre les 4100 fermes laitières de la Sarthe, de la Mayenne et des départements limitrophes en effectuant les analyses en direct sur le site de Châteaugiron.**

Les résultats sont restitués comme aujourd'hui,

- > soit via le site Infolabo,
- > soit par le service Relation Clients - 09 72 57 78 71.

PRÉSENTATION DU CILOUEST

Association Loi 1901, créée en 1984 de la fusion des CRIEL Bretagne et Pays de la Loire, le CILOUEST est acteur et force de propositions de la filière laitière de l'Ouest.

Les trois collèges de l'Interprofession sont :

- > Le collège des producteurs représenté par la FRSEA Ouest, la Confédération Paysanne et la Coordination Rurale.
- > Le collège des industriels privés représenté par la FNIL.
- > Le collège de la coopération laitière représenté par Coop de France OUEST.

Dans le cadre du renouvellement de la cotisation, le CILOUEST a défini son programme d'actions pour la période 2017-2018-2019. Ce programme d'actions s'inscrit dans une volonté d'accompagner la filière laitière de l'Ouest sur les grands enjeux transversaux suivants :

- renforcer la compétitivité de la production laitière et de la transformation,
- renforcer les filières et les territoires,
- développer et faire connaître les qualités du lait et des produits laitiers,
- donner une image positive et durable de la filière laitière.

DES FABRICATIONS

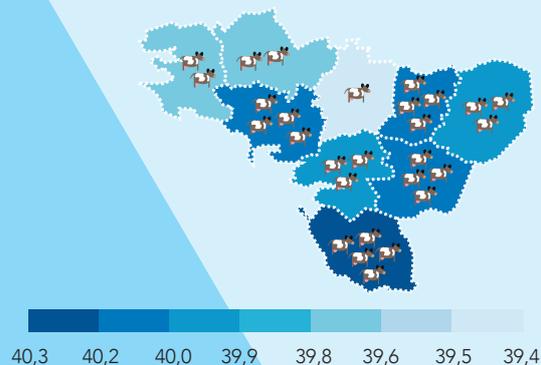
DIVERSIFIÉES SUR L'OUEST :

- > **60%** de la production française d'emmental
- > **33%** de la production française de lait de consommation
- > **33%** de la fabrication française de beurre
- > **60%** de la production française de poudres de lait
- > **20%** de la production française de produits frais (yaourts...)

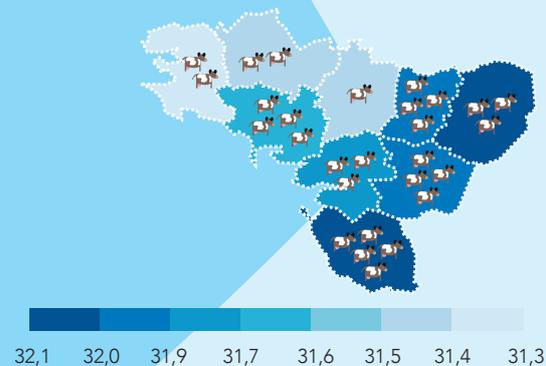
Depuis 2017, le CILOUEST a mis en place un observatoire de la qualité du lait regroupant des informations sur les points de collecte, sur la production régionale et par département, et sur les différents critères qualité du lait.

Composition MG & MP

Valeur moyenne du taux de MG (g/L) par département
Lait de vache entier - Juillet 2018



Valeur moyenne du taux de MP (g/L) par département
Lait de vache entier - Juillet 2018





DES NOUVELLES DU CNIEL

01/01
2020

En matière de résidus d'antibiotiques, l'interprofession a fixé depuis de nombreuses années un cadre de référence exigeant à tous les acteurs de la filière. Elle s'appuie pour cela sur le dispositif de paiement du lait à la qualité et sur ses accords interprofessionnels relatifs à la qualité du lait.

Le 25 septembre dernier, le Conseil d'administration du Cniel a décidé de renforcer le dispositif. **Il s'agit d'une décision collective et ambitieuse.** A partir du 1^{er} janvier 2020, les échantillons, prélevés à chaque collecte du lait dans les exploitations, seront **systématiquement analysés dans le cadre du paiement du lait sur le critère résidus d'antibiotiques.**

Par cette décision, le Cniel entend aussi mettre l'accent sur la prévention. Des moyens adaptés continueront à être déployés pour sécuriser les éleveurs dans la maîtrise de leurs pratiques.

PLAN DE FILIÈRE - FRANCE, TERRE DE LAIT

L'accord sur le plan de filière, signé dans le cadre des États généraux de l'alimentation, a propulsé le Cniel vers un nouvel horizon. Une vision ambitieuse a été actée collectivement **pour maintenir une dynamique laitière durable sur tout le territoire, et une présence sur tous les marchés, qu'ils soient de proximité,** nationaux, européens ou internationaux. En 2018, le Cniel s'est employé à structurer les engagements ; 2019 est l'année de la concrétisation.

Les membres du Cniel se sont engagés dans la démarche «France, Terre de Lait», qui vise à mettre en valeur ce qui relève du socle commun partagé par tous les acteurs de la filière laitière. Le bien-être des animaux fait partie de ce socle avec la mise en place d'indicateurs.

Sur ce socle viennent s'enrichir les démarches de segmentation marketing des entreprises, des distributeurs, des signes de qualité... Le Cniel construit en parallèle des référentiels pour la définition du pâturage et le lait de vaches nourries sans OGM.

Les objectifs : donner de la plus-value aux produits laitiers et apporter des réponses aux attentes des consommateurs.

La demande de renouvellement de la cotisation CVO pour la période 2020-2022 intègrera cette stratégie, à laquelle adhère l'ensemble des acteurs de la filière, y compris ceux du commerce et de la distribution qui s'apprêtent à rejoindre le Cniel.



CHARTE DE PARTENARIAT R&D SIGNÉE EN AVRIL 2018

Une convention de partenariat R&D s'est mise en place entre EILYPS, BCEL OUEST et MYLAB.

LES OBJECTIFS DE CETTE CONVENTION VISENT À :

- > Assurer une veille technologique en vue d'anticiper les évolutions futures et les besoins des éleveurs en matière de nouvelles analyses de lait à mettre en œuvre.
- > Participer activement aux travaux de recherche et de développement dans leurs domaines de compétences et en lien éventuel avec d'autres partenaires partageant des préoccupations et des expertises communes ou complémentaires en vue de proposer aux éleveurs laitiers des solutions innovantes et adaptées.

Cette convention prévoit la mise en place d'un comité scientifique qui s'est déjà réuni de nombreuses fois et fait appel aux compétences pluridisciplinaires de chaque partie prenante.

Le lait n'a pas effectivement délivré encore tous ses secrets et cela nécessite une vraie collaboration pour progresser. Ces innovations sont tournées vers les sujets d'avenir.

Il faut relever que les sujets d'innovation qui vont être retenus dépendent aussi des orientations de la filière et des besoins des différents acteurs. Pour les éleveurs, c'est la question du retour d'intérêt et notamment du retour sur investissement qui est posée.

 **EILYPS**
CONSEIL • EXPERTISE • ÉLEVAGE


**Bretagne
Conseil Elevage
Ouest**
Créateur de valeur,
naturellement®

PORTRAITS



Nicolas MADIOT

Responsable Administratif
et financier MYLAB

“Chargé du contrôle de la comptabilité générale, de la trésorerie et de l'établissement des déclarations fiscales et comptables de l'association, je m'appuie sur une équipe de 2 assistantes administratives (Comptabilité générale et Facturation/Accueil).”

Chaque année, le laboratoire est audité par une équipe de commissaire aux comptes, auditeurs légaux et externes, qui vérifie la sincérité et la conformité des données financières avec les règles en vigueur.

“J'ai également pour mission de tenir une comptabilité analytique précise par activité.” Cette comptabilité de gestion nous permet notamment d'évaluer au mieux le coût global des analyses interprofessionnelles couvert par la cotisation (indexée au litrage de lait collecté sur la zone) et de calculer le plus précisément un tarif pour nos partenaires, notamment les ECEL.

Notre association à but non lucratif se doit d'évaluer les tarifs au plus juste pour nos adhérents tout en tenant compte d'un besoin de moyens matériels et informatiques de plus en plus performants et innovants.

“Tous les ans, je présente au Conseil d'administration, pour validation, un budget pour l'année suivante sur la base des perspectives d'activité et des hypothèses de dépenses.”

Tous les mois, un tableau de bord, outil de gestion et de pilotage de l'entreprise est transmis à la Direction.



Mikael HUET

Technico-commercial MYLAB

“Arrivé en juin 2018, j'ai dû me familiariser avec les exigences du secteur laitier pour accomplir ma mission qui comporte 3 volets.”

Premier volet : développer différents supports de communication pour informer nos interlocuteurs sur les évolutions du laboratoire (PCR, nouvelles accréditations, évolutions informatiques...).

Second volet : la prospection et la fidélisation de nos clients. Cet objectif nécessite une présence terrain dans le but d'échanger sur les besoins et contraintes des clients.

Dernier volet : faire entendre la voix du client en interne, afin de nous adapter au maximum à ses demandes.

“D'un point de vue personnel, cette création de poste me donne l'opportunité de travailler sur plusieurs dossiers aussi bien technique que commercial. La polyvalence, l'évolution continue et les projets sur mesure sont des critères auxquels j'attache de l'importance et ce sont trois des grandes forces de MYLAB”.



Valérie GOUADEC

Responsable Technique
Secteur Chimie du Lait MYLAB
Carhaix

Arrivée en 1998 en tant que laborantine sur le site de Carhaix puis technicienne polyvalente en Bactériologie et Chimie.

“Depuis 2014, je suis responsable des analyses de composition (méthodes Infra-Rouge et de référence associées) pour le paiement du lait et le conseil en élevage pour notre partenaire BCEL Ouest ainsi que des analyses particulières pour nos différents clients (analyses de laits individuels vaches, produits laitiers, eaux résiduaires et potabilité notamment).”

Missions principales : suivi technique et validation de résultats Chimie, échanges techniques clients en particulier avec le contrôle laitier, gestion des flux d'échantillons et de l'activité du service Chimie et de la laverie.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

2/

FORMATION À LA NOUVELLE NORME ISO 17025

Novembre 2018 : formation des équipes MYLAB à la nouvelle norme ISO 17025.

La norme ISO/IEC 17025 s'adresse à tous les laboratoires qui réalisent des essais, étalonnages et échantillonnages. Au travers de cette norme, les laboratoires démontrent que leurs méthodes de travail sont robustes et qu'ils sont en capacité de produire des résultats fiables.

Cette norme ISO 17025 a évolué dans sa nouvelle version en 2017, intégrant de nouvelles exigences sur l'indépendance et l'impartialité. Effectivement, les laboratoires ne doivent pas être soumis à des pressions commerciales ou financières, par exemple, afin de préserver l'impartialité des résultats.

Cette nouvelle norme intègre également un volet sur l'analyse des risques nécessitant à chaque laboratoire de mettre à niveau les moyens nécessaires au regard du contexte clients et conduite des essais analytiques. A travers cette méthodologie, le laboratoire identifie les risques et opportunités associés à son activité.

Rappel 2008 : notre première accréditation a été obtenue il y a 10 ans, gage de reconnaissance de la compétence du laboratoire (portée disponible sur www.cofrac.fr).

1/

NOUVELLE IDENTIFICATION ET DÉCODAGE DES ÉCHANTILLONS

Mise en place de nouvelles caméras et nouveau logiciel à la réception des échantillons

Des caméras ont été installées à la réception des échantillons avec la mise en place d'un nouveau logiciel. Les objectifs recherchés permettent :

- **Une amélioration de la traçabilité des paniers** : traçabilité par le smartphone du chauffeur du laboratoire jusqu'au logiciel de réception.
- **Plus de souplesse sur les incréments des numéros de tournées sur l'ensemble du bassin** : les nouveaux numéros de tournées se décomposent en 5 chiffres : 4 pour la tournée + 1 pour le tour, afin d'assurer une demande croissante de numérotation pour certaines laiteries, leur permettant de caractériser les tournées (bio, journée-nuit, espèce...).

- **Une réactivité accrue sur la gestion des reprises** : une gestion de reprise des manquants est effectuée de manière quotidienne et dynamique sur la base des résultats validés et non plus de manière hebdomadaire, en direct sur la base de données.
- **Un lien avec le site internet sur les commandes en direct des producteurs, des laiteries et autres clients.**
- **La possibilité de gérer une autre demande d'analyses particulières sur un échantillon interprofessionnel planifié en analyses paiement du lait.**

3/ PCR

L'évaluation de la santé du pis chez les vaches est la base fondamentale des programmes de contrôle.

Actuellement le test effectué est le comptage des cellules somatiques (CCS). Il s'agit d'une mesure indirecte de la présence des cellules inflammatoires dans le lait. Cette méthode nous indique la présence d'inflammation mais ne détermine pas le type d'infection (le microbe en cause).

Le PCR est une méthode moléculaire qui identifie l'agent pathogène par la présence d'ADN. Le PCR s'effectue directement sur le lait. Les avantages du PCR sont que les bactéries peuvent être vivantes ou non, qu'on peut utiliser des échantillons contenant des antibiotiques et que les résultats sont disponibles rapidement. Il est possible d'identifier plusieurs germes différents. Nous pourrions vous proposer 2 tests qui englobent l'ensemble de ces bactéries (voir ci-dessous).

Les différentes utilisations :

Lot 1 : outil d'indicateurs d'hygiène pour apprécier la qualité du lait et vérifier la qualité des installations conformément aux bonnes pratiques d'hygiène.

Lot 2 : diagnostic de cheptel lors de comptages cellulaires élevés. Bilan complet sur 5 à 10 vaches (10% des vaches) parmi celles à fort dénombrement cellulaire.

- Davantage de résultats interprétables en pathogènes mineurs ou majeurs avec la PCR versus bactériologie.
- Amélioration de l'identification des pathogènes en cause.
- Améliorer la maîtrise sanitaire par un diagnostic ciblé.



Contact : clients@labo-mylab.fr



DONNÉES CLÉS

Nombre de points de collecte par départements

Collecte de lait 2018

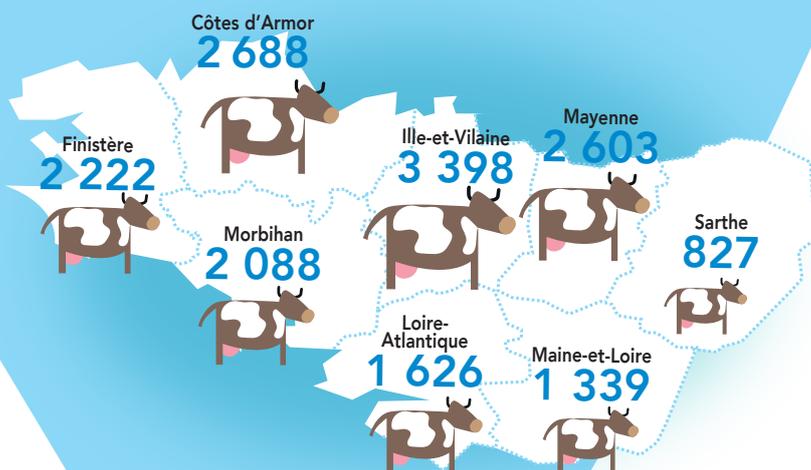


23,8
Milliards

Laboratoire Mylab



8,5
Milliards



Germes

% de points de collecte en référence

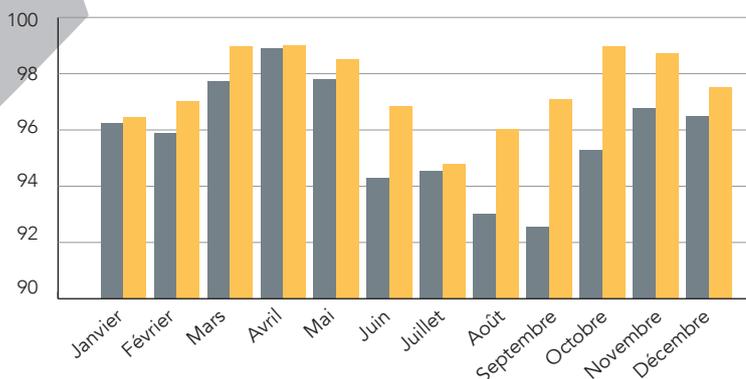
■ 2017 ■ 2018



Lipolyse Évaluation mensuelle du critère lipolyse

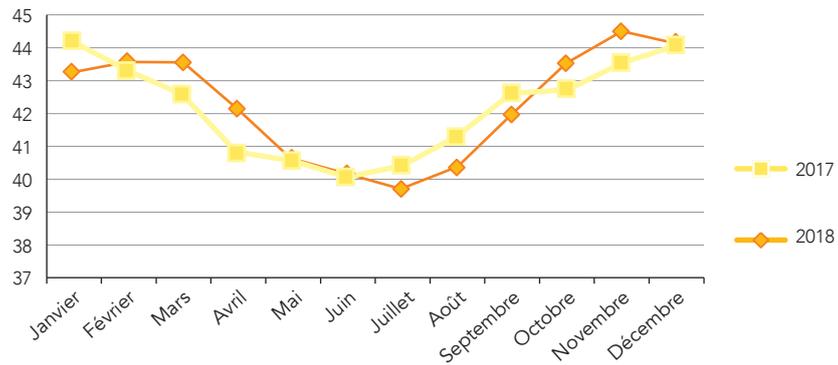
% des points de collecte en référence

■ ML Année 2017 < 0.89 meq ■ ML Année 2018 < 0.89 meq



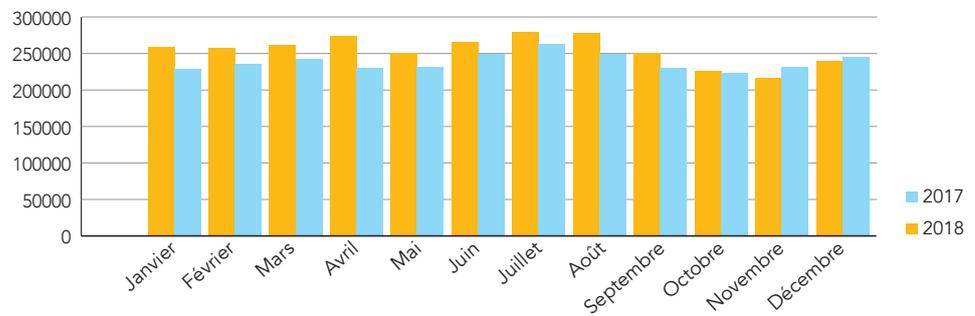
Évolution mensuelle des taux de Matière Grasse

En g/L



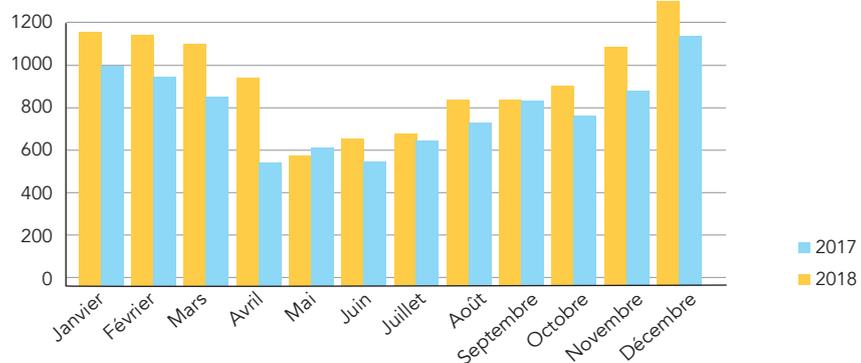
Cellules leucocytaires

Moyenne arithmétique en cellules/ml



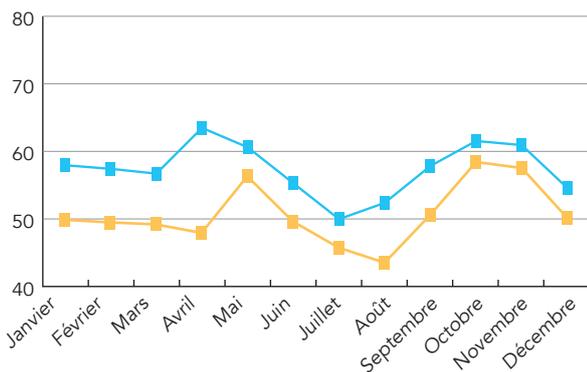
Spores butyriques

Moyenne arithmétique en spores/ml

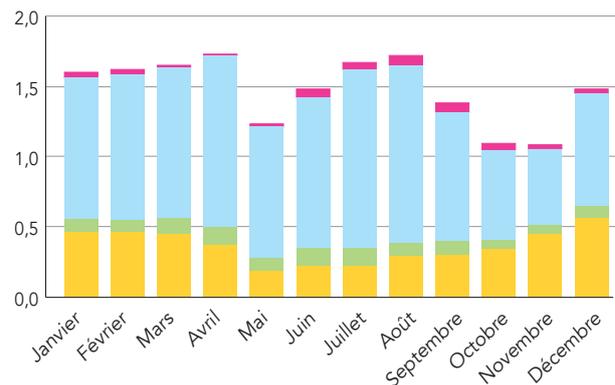


Évolution des points de pénalité

Suivi du nombre de points de collecte sans pénalité



Répartition des points de pénalité



■ 2017 ■ 2018

■ Butyriques ■ Cellules leucocytaires
■ Germes ■ Lipolyse



Une zone d'activité déployée sur 8 départements



LABORATOIRE INDÉPENDANT D'ANALYSES

SIÈGE SOCIAL
SITE DE CHÂTEAUGIRON
19, rue Sainte-Croix
35410 CHÂTEAUGIRON
Tél. 02 99 37 41 48

SITE DE CARHAIX
ZAE de Pont Herbot
29270 CARHAIX
Tél. 02 98 93 04 80

contact@labo-mylab.fr
www.labo-mylab.fr